

ANNEXE n° 4
LETTRE DE CANDIDATURE

< A remplir sur papier à en-tête par le Chef de file et chaque partenaire de projet.

Veillez ne pas modifier ni supprimer des parties du texte.

A soumettre obligatoirement sous peine d'irrecevabilité de la proposition de projet>

**A l'Autorité de Gestion
du Programme de Coopération Transfrontalière
Italie-France "Maritime" 2014-2020**

*(Modalités de transmission indiquées dans l'Appel au paragraphe VI- Documentation pour la
présentation du Dossier de candidature)*

SECTION A) - Intérêt à participer à la présentation de la candidature (à remplir obligatoirement)

SECTION B) - Aides d'Etat (à remplir uniquement le cas échéant)

Section B1 - Aides en régime "de minimis" (à remplir uniquement le cas échéant)

Section B2 - Aides incompatibles ("Déclaration Deggendorf", à remplir uniquement le cas échéant)

SECTION C) - Organisme international (à remplir uniquement le cas échéant)

SECTION D) - Etat d'avancement des Travaux Publics (à remplir uniquement le cas échéant)

SECTION A): Intérêt à participer à la présentation de la candidature (à remplir obligatoirement)

Je soussigné/e **<indiquer le prénom et le nom>** né/e à **<indiquer le lieu de naissance>** le **<indiquer la date de naissance>** en qualité de représentant légal¹ de l'organisme **<indiquer le nom de l'organisme>**, après avoir pris connaissance des

¹ "Représentant légal" est la personne qui, conformément à l'ordre juridique interne de l'organisme représenté, a le droit de signer les documents au nom et pour le compte de l'organisme participant. NB: La personne désignée comme le "Représentant légal" doit être la même signataire de tous les documents requis pour la présentation de la proposition de projet. Les organes du Programme se réservent le droit d'en vérifier l'effective titularité.

prescriptions du IV^{ème} Appel à présentation de candidatures du Programme de Coopération Transfrontalière Italie-France Maritime 2014-2020 (dorénavant Programme)

DECLARE

1) l'intérêt à participer

en qualité de **<Chef de file / Partenaire>** (le bénéficiaire devra choisir l'un des deux options),

<avec rôle de facilitateur/ sans rôle de facilitateur> (le bénéficiaire devra choisir l'un des deux options),

au Projet **<titre et acronyme>** (indiquer l'intitulé et l'acronyme du projet), qui sera présenté par **<nom du Chef de file ou par moi-même>**, dans le cadre du IV^{ème} Appel et plus en détail:

AXE PRIORITAIRE 1 - Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières prioritaires transfrontalières

Projet simple mono-action - **Lot 1**

Projet simple mono-action - **Lot 2**

AXE PRIORITAIRE 3 - Amélioration de la connexion des territoires et de la durabilité des activités portuaires

Projet simple pluri-action - **Lot 1**

Projet simple mono – action - **Lot 2**

Projet simple pluri-action - **Lot 2**

2) que l'organisme que je représente s'engage à réaliser les activités indiquées et établies dans le Formulaire de candidature du Projet sous-mentionné;

3) que dans le respect des règles administratives de l'organisme signataire, conformément aux réglementations nationales et communautaires et dans le cas où le projet serait approuvé et financé, la contrepartie nationale, de € (chaque partenaire doit indiquer le montant de la contrepartie faisant référence à son propre budget), sera apportée:

- par le Fond de Rotation aux termes de la Delibera CIPE N. 10 del 28 gennaio 2015 pour un montant de **<indiquer le montant>** € (dans le cas de partenaires italiens publics);

- ❑ par le même partenaire pour une valeur de *<indiquer le montant>* €, (dans le cas de partenaires français ou de partenaires italiens privés),
- ❑ par autre(s) organisme(s) pour une valeur de *<indiquer le montant>* € (dans le cas de partenaires français ou de partenaires italiens privés). Dans ce cas devra être annexée au dossier de candidature la lettre de cofinancement de l'organisme garantissant la contrepartie nationale (Déclaration Annexe n. 7);

4) prendre acte et accepter que les dispositions du présent Appel pourront être intégrées de manière unilatérale par l'Autorité de Gestion à la suite dispositions UE nouvelles adoptées en application des règlements communautaires;

5) que dans le cas où le projet serait approuvé et financé, l'organisme que je représente s'engage à intégrer, dans le délai fixé dans la communication de l'Autorité de Gestion, le dossier de candidature;

6) que l'organisme que je représente accepte que, en cas d'approbation et financement du Projet, le Chef de file signe, comme représentant du partenariat de Projet, une Convention avec l'Autorité de Gestion du Programme pour régler les rapports juridiques entre l'Autorité de Gestion du Programme et le partenariat de projet;

7) de confirmer de la part de mon organisme que je représente, qu'aucune activité susmentionnée représente une duplication de travaux déjà effectués, et que ceux-ci n'ont pas été financés, ne sont pas financés et ne seront pas financés par d'autres financements publics;

8) d'être à connaissance des modalités de fonctionnement du circuit financier du Programme qui prévoit le versement des contributions à titre de remboursement des dépenses effectivement soutenues une fois que ces dernières seraient certifiées selon le système de contrôle des dépenses prévu par les procédures de contrôle et justification des dépenses du Programme;

9) que l'organisme que je représente est pourvu de l'adéquate capacité financière nécessaire pour garantir la réalisation de la partie de Projet de sa compétence et en cas d'approbation du Projet, s'engage à assurer, selon le chronogramme du Projet, la couverture financière nécessaire pour soutenir et gérer l'anticipation des dépenses prévues pour la réalisation des activités de projet;

10) que l'organisme que je représente n'est pas dans l'une des situations visées aux articles 106 (« Critères d'exclusion applicables à la participation aux procédures de passation de marchés ») et 107 (« Critères d'exclusion applicables aux attributions des marchés ») du Règlement (UE) n. 966/2012;

11) qu'en cas de financement du projet, l'organisme que je représente en qualité de Chef de file (privé) devra produire un cautionnement dont le montant sera calculé, sur le montant objet de l'avance, sur base du schéma élaboré par l'Autorité de Gestion;

12) (*Uniquement pour l'organisme privé agissant en tant que Chef de file*) être conscient que l'absence des conditions requises pour exercer le rôle de Chef de file (visées au paragraphe IV.3 de l'Appel) entraîne l'exclusion du projet;

13) (*Uniquement pour l'organisme privé agissant en tant que Chef de file*) être conscient que le non-respect du critère relatif à la capacité financière (visé au paragraphe IV.4 de l'Appel et à son Annexe 3) de l'organisme privé que je représente en tant que Chef de file entraîne l'exclusion du projet ;

14) (*Pour tous les organismes privés bénéficiaires autres que Chef de file*) être conscient que l'absence des conditions requises au paragraphe IV.1 de l'Appel entraîne l'exclusion du bénéficiaire ;

15) (*Pour tous les organismes privés bénéficiaires autres que Chef de file*) être conscient que le non-respect du critère relatif à la capacité financière (visé au paragraphe IV.4 de l'Appel et à son Annexe 3) de l'organisme privé que je représente en tant que bénéficiaire entraîne l'exclusion du partenariat du projet ;

Uniquement pour les entreprises

16) que l'entreprise que je représente est qualifiée, aux termes de la Recommandation 2003/361/CE, comme:

- micro;
- petite;
- moyenne;
- grande (uniquement pour les organismes privés de l'Axe 3)

et par rapport aux bénéficiaires de l'Axe 1 - Lots 1 et 2, sélectionnez l'/les option/s spécifique/s:

- nouvelle entreprise (« établie et opérationnelle depuis moins de 2 ans »- vd. Par. II de l'Appel à projets - **Axe 1 - Lot 1**)
- entreprise innovante (« l'entreprise, qui n'est pas constituée de plus de 3 ans, faisant de l'innovation de produit, de service, de procédé ou d'organisation, ou créée sur la base d'un résultat de recherche, d'un brevet, ou, de façon plus générale, d'une idée originale de business » - vd. Par. II de l'Appel à projets - **Axe 1 - Lot 1**)

- entreprise (« constituée et opérationnelle depuis moins de 2 ans et pas plus de 5 ans d'activité » – vd. Par. II de l'Appel à projets - **Axe 1 – Lot 2**)

SECTION B) - Aides d'Etat (à remplir uniquement le cas échéant)

DEMANDE

que la contribution demandée, à valoir sur le Programme de Coopération Transfrontalière Italie-France Maritime 2014-2020 pour le projet : <**titre et acronyme**> (indiquer l'intitulé et l'acronyme du projet).....soit octroyée (*choisir l'option*):

En régime "de minimis":

Si vous optez pour ce régime, remplissez la section B1

En régime d'exemption:

Si vous optez pour ce régime, remplissez la section B2

je déclare être conscient que le montant de la contribution FEDER pourra être revue à la suite de l'évaluation du projet;

m'engage, en cas de demande de l'Autorité de Gestion, à présenter toute la documentation jugée nécessaire pour vérifier les déclarations soussignées;

m'engage en cas d'approbation du projet, également à informer en temps utile l'Autorité de Gestion de toute modification éventuelle des conditions d'origine survenant après la présente déclaration;

je suis également informé/e des sanctions prévues en cas de déclarations mensongères ainsi que de l'obligation de rembourser, dans les plus brefs délais, la contribution indûment reçue avec les intérêts.

SECTION B1 - Aides en régime "de minimis" (à remplir uniquement le cas échéant)

Conformément aux Règlements "de minimis" de la Commission

- Règlement (UE) N. 1407/2013, Règlement N. 1998/2006
- Règlement (UE) N. 1408/2013, Règlement (CE) N. 1535/2007
- Règlement (UE) N. 717/2014, Règlement (CE) N. 875/2007
- Règlement (UE) N. 360/2012

DECLARE que l'entreprise que je représente:

- n'a pas reçu, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, d'aides "de minimis" au titre des Règlements ci-dessus indiqués;

ou

- a reçu, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, les aides "de minimis" suivantes (tableau à remplir)

Entreprise bénéficiaire ²	Décision d'octroi de la contribution / Règlement UE	Date d'octroi	Nature de la contribution (subventions, prêts, garanties, etc.)	Organisme octroyant ³	Montant de l'aide (en ESB)	
					Octroyé	Payé pour solde ⁴

- n'est pas contrôlée par, ni contrôle, directement ou indirectement⁵, d'autres entreprises
- contrôle, même indirectement, les entreprises suivantes ayant leur siège en Italie (*Raison sociale et coordonnées*)

.....

- est contrôlée, même indirectement, par les entreprises suivantes ayant leur siège en Italie (*Raison sociale et coordonnées*)

.....

- n'a pas fait l'objet d'acquisitions/fusions

² Il s'agit d'une entreprise autre que celle représentée, mais reliée à cette dernière par des opérations de fusion ou d'acquisition, ayant bénéficié d'aides.

³ Il s'agit de l'organisme octroyant l'aide ou de l'organisme de référence (Etat, Région, Département, Municipalité, Chambres de Commerce, CRAM, CPAM, Trésor public, etc.).

⁴ Ce montant peut différer de celui indiqué dans la colonne "octroyé" dans deux cas: a) lorsque le "payé pour solde" sera réduit par rapport à l'octroi initiale; b) si l'entreprise représentée a fait l'objet d'une scission et une partie de l'aide est imputable à la société préexistante.

⁵ Pour la notion de contrôle, aux fins de la présente déclaration, voir les notices d'aide au remplissage ci-jointes.

ou

- a fait l'objet d'acquisitions/fusions et que les entreprises participant à ladite acquisition/fusion se sont vues octroyer, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, les aides "de minimis" suivantes (*tableau à remplir*)

Entreprise bénéficiaire	Décision d'octroi de la contribution / Règlement UE	Date d'octroi	Nature de la contribution (subventions, prêts, garanties, etc.)	Organisme octroyant	Montant de l'aide (en ESB)	
					Octroyé	Payé pour sold

- n'a pas fait l'objet de scission

ou

- a fait l'objet de scission et que, dans la période précédente ladite scission, l'entreprise représentée s'est vue octroyer, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, les aides "de minimis" suivantes (*tableau à remplir*)

Entreprise bénéficiaire	Décision d'octroi de la contribution / Règlement UE	Date d'octroi	Nature de la contribution (subventions, prêts, garanties, etc.)	Organisme octroyant	Montant de l'aide (en ESB)	
					Octroyé	Payé pour solde

- n'a pas perçu d'autres aides d'Etat pour les mêmes dépenses éligibles au de minimis

ou

- a perçu d'autres aides d'Etat pour les mêmes dépenses éligibles au de minimis dans la limite d'intensité autorisée au titre du même régime ou par décision.

SECTION B2 - Aides incompatibles ("Déclaration Deggendorf", à remplir uniquement le cas échéant)

DECLARE

- que l'entreprise que je représente n'a pas reçu de la part de l'Autorité nationale compétente d'injonction de restituer les aides d'Etat reçues et déclarées incompatibles par la Commission européenne

ou

- que l'entreprise que je représente a remboursé ou déposé dans un compte courant bloqué, suite à l'injonction de restitution délivrée par l'Autorité nationale compétente, le montant des aides incompatibles perçues.

SECTION C) - Organisme international (à remplir uniquement le cas échéant)

DECLARE

que l'organisme internationale que je représente adhère aux principes du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne et aux règles du Programme de Coopération Italie-France Maritime 2014-2020 et en particulier:

- adhère aux politiques communautaires, y compris les règles des marchés publics;
- partage les règles de contrôle établies par le Programme et appliquées par l'État Membre où l'organisme a son siège;
- accepte les actions de contrôle et d'audit effectuées par les organismes identifiés par le Programme afin de mener ces activités;
- a la responsabilité d'éventuelles irrégularités financières.

SECTION D) - Etat d'avancement des Travaux Publics (à remplir uniquement le cas échéant)

DECLARE

que, au moment de la soumission de la candidature, l'état d'avancement des investissements (travaux publics) proposés dans le cadre du projet est au niveau:

- d'étude de faisabilité (d'étude d'esquisse);

- de projet préliminaire/avant projet sommaire;
- de projet exécutif;
- de projet définitif;
- aucune des options indiquées ci-dessus.

CONFIRME TOUT CE QUI A ETE PRECEDEMMENT DECLARE ET AUTORISE

l'Administration chargée de la procédure au traitement des données personnelles fournies durant les procédures liées à l'Appel à projets, aux termes du Règlement (UE) N. 679/2016.

.....
Lieu et date

.....
Signature